

Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 31 - JANVIER 2017

Calendrier

- ▶ Association Homéo-Patients France (AHP-FR)
Assemblée Générale
Centre Socio-culturel d'Endoume
285 rue d'Endoume
13007 Marseille
20 février 2017 de 14 h à 16 h
- ▶ Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF)
6^{es} Assises du Médecin Homéopathe
Hôpital Saint-Jacques, Paris
L'antibiorésistance
et la convention médicale 2016
21 janvier 2017
- ▶ Comité Européen pour l'Homéopathie (ECH)
Réunion de Printemps
21 et 22 avril 2017
- ▶ Institut de Recherche Homéopathique (HRI)
Conférence Malte
Recherche à la pointe en Homéopathie
9 au 11 juin 2017
- ▶ Ligue Médicale Homéopathique Internationale (LMHI)
72^e Congrès Leipzig, Allemagne
Travailler en réseau dans l'intérêt du patient
14 juin 2017



Association Homéo-Patients – France

Directeur de la publication: Joël SICCARDI

Siège social: AHP-FR - Centre Socioculturel
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale: chez Monsieur Siccardi
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon
13500 Martigues

E-mail: asso.homeopatient.fr@gmail.com

Cotisation Annuelle

12 €: adhésion simple - 20 €: membre bienfaiteur

Le mot de la Présidente d'honneur

Chers amis et amies,

AHP-FR continue et la nouvelle équipe est déjà au travail. Je les remercie de m'avoir confié la présidence d'honneur.

J'en profite pour remercier Anne Didier Petremant pour son soutien pendant les moments difficiles de l'association. Pendant des années, elle a toujours été disponible notamment pour la publication de notre journal Similis.

Ma reconnaissance va à ceux qui nous ont soutenus pendant cette période d'incertitude et qui, dès octobre 2016, ont rejoint l'association.

Félicitations à la nouvelle équipe dans laquelle j'ai toute confiance. AHP-France est entre de bonnes mains. Ils ont une lourde tâche car pour relancer une association il faut du temps, du travail et beaucoup de soutien.

Alors aidez-les. Mobilisez-vous pour soutenir et protéger l'homéopathie. Parlez de AHP-FR à vos amis et aussi à vos médecins homéopathes qui souvent ne connaissent même pas l'association.

Que 2017 soit une bonne année pour vous tous sur le plan personnel et une bonne année pour AHP-France.

Jeanne Ricard

Le mot du Président

Chers Homéo-Patients,

Lors de la prise de nos premiers globules et granules, mon épouse et moi-même pensions que la médecine homéopathique s'ancrait dans le système de santé publique. Il n'en était rien. Aujourd'hui force est de constater quelques trente-huit années plus tard que l'intégration de cette thérapeutique reste difficile et fragile, en France comme dans de nombreux pays en Europe. Les discours et articles anti-homéopathie sont toujours d'actualité, il pourrait y avoir une pénurie de médecins et une menace sur la disponibilité des souches servant à l'élaboration des médicaments dans les années à venir.

Cependant il y a des raisons d'espérer. Et c'est là que vous intervenez. Il y a de la part des patients un intérêt croissant et une demande plus importante vis-à-vis de l'homéopathie. Regroupés, et plus nombreux, nous pourrions certainement agir pour le maintien et le développement de cette médecine, dans le respect du choix du patient et de sa responsabilisation.

Pour ce faire l'AHP continuera à représenter les patients en France et en Europe, comme c'est le cas depuis des années. Aussi je voudrais remercier chaleureusement Jeanne Ricard et le précédent bureau pour leur investissement et leur engagement au service de l'association créée par le docteur Patricia Leroux. Cette énergie étant communicative, la nouvelle équipe en place souhaite apporter sa contribution à la défense des intérêts des patients en homéopathie, avec envie et conviction. Votre soutien est très important, comme celui de tous ceux qui viendraient adhérer à cette volonté.

Bonne lecture de ce nouveau numéro de Similis dans lequel vous trouverez le compte rendu de l'assemblée générale de l'EFHPA à Vienne, le résumé de la visite du préparatoire homéopathique d'une pharmacie, une suggestion de lecture "L'homéopathie pour le monde d'aujourd'hui", le point sur la norme NF 16872, ainsi que deux articles: "un cas clinique" du Dr H. Renoux et "La caisse à jouets de..." du Dr F. Gassin. Merci aux différents contributeurs.

Au nom de l'association je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bien amicalement,

Joël Siccardi, président de l'AHP-France

Assemblée Générale Annuelle de l'EFHPA

(Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie)

Nous avons assisté à l'assemblée générale annuelle de la Fédération Européenne des Associations de Patients le 19 novembre 2016 à Vienne, en Autriche. En tant que membre adhérent à l'EFHPA, notre association a été invitée à participer à cette journée. Huit autres pays étaient représentés : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

L'EFHPA représente la voix des patients de l'homéopathie en Europe notamment au niveau des autorités européennes de la santé, et soutient le développement de groupes de patients recourant à l'homéopathie à travers l'Europe.

L'assemblée générale est un moment important où sont présentés à la fois le bilan des actions de l'EFHPA et la synthèse des activités des associations nationales.

La participation de l'AHP France à ce niveau vise un triple objectif :

- ▶ Représenter les patients français et informer sur l'état de l'homéopathie en France,
- ▶ s'informer sur la place et l'intégration de l'homéopathie dans le système de santé européen,
- ▶ connaître l'évolution de l'homéopathie dans les autres pays de l'Union et instaurer un dialogue avec les représentants des patients.

Durant cette année les administrateurs de l'EFHPA ont continué à agir pour :

- ▶ Le renforcement des liens entre les associations nationales,
- ▶ la responsabilisation des patients (édition d'une charte de la responsabilisation des patients par l'European Patients Forum dont l'EFHPA est membre),
- ▶ la défense de la pratique homéopathique (notamment au niveau du sous-comité de l'European Committee for Homeopathy auquel l'EFHPA est affilié),
- ▶ la disponibilité des médicaments homéopathiques.



Le palais de Hofburg ; Vienne.

Les divers échanges entre représentants des pays ont mis en évidence cette volonté commune des associations à défendre et promouvoir l'homéopathie, tout en ayant des structures et organisations bien différentes. Se côtoient par exemple l'Espagne avec une association qui démarre en Catalogne, l'Islande avec

quelques membres, le Royaume-Uni avec le soutien de membres de l'aristocratie, ou les Pays-Bas avec une association forte de quelque 6 000 adhérents.

Roland Tailler, trésorier

Joël Siccardi, président de AHP-FR



A NOTER

- ▶ Une délégation de l'AHP va tenir un stand de représentation en marge des 6^{es} Assises du Médecin Homéopathe du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF) le 21 janvier à Paris. Nous espérons y rencontrer de nombreux médecins pour faire connaître l'association.
- ▶ L'Assemblée Générale de l'Association Homeo Patients France (AHP-FR) aura lieu le lundi 20 février 2017 au Centre socioculturel d'Endoume de 14 à 16 heures. Nous y espérons votre présence ; vous en recevrez bientôt la convocation.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la préparation des médicaments homéopathiques.

Visite du préparatoire de la pharmacie des Comtes à Port-de-Bouc (13), guidée par un de ses titulaires Monsieur Laurent Guillerault.

Son engagement pour l'homéopathie se retrouve dans ses mots :

« La vocation de la pharmacie est d'être un service de proximité. L'homéopathie est une médecine individualisée, la préparation du médicament l'est aussi. »

■ Qui peut passer commande ?

Tout patient, et toute pharmacie n'ayant pas de préparatoire.

La pharmacie des Comtes est la seule à approvisionner près de 700 autres officines dans le grand Sud-Est.

■ Comment passer commande ?

Sur ordonnance : par téléphone, SMS, au comptoir, ou par mail. Cette commande arrive sur l'application du terminal informatique développée par l'équipe de la pharmacie, (application proposée à d'autres pharmacies), puis "monte" au préparatoire.

■ Par qui sont préparés les médicaments ?

Par des préparateurs, tous pharmaciens agréés chaque année par l'ARS.

■ Comment sont préparés les médicaments ?

Tout commence par le choix de la souche nécessaire parmi celles enregistrées dont dispose la pharmacie.

Puis la préparation en elle-même se passe dans le préparatoire, en atmosphère filtrée et pressurisée. Et pour continuer la visite il nous faut enfiler surchaussures et charlotte !

▶ 1^{er} sas :

Fabrication des pâteux, grâce à des mortiers, pilons et mélangeurs automatiques sans aucun contact manuel.

Lavage des ustensiles et plateaux.

▶ 2^e sas, avec une pressurisation plus forte :

Dilution et dynamisation.

Suivant la prescription demandée, le choix se fait entre deux méthodes :

▶ Méthode de Korsakov, dans un appareil nécessitant 500 litres d'eau pour une dilution de 50 000 K, et une dynamisation de 10 secondes par K.

▶ Méthode d'Hahnemann, avec dilution manuelle et dynamisation mécanique.

(Ces appareils sont d'une précision digne de l'horlogerie suisse, certaines de leurs pièces pouvant s'apparenter au mécanisme des hélicoptères).

Séchage des granules imprégnés par la dilution obtenue sous une hotte à flux (rayonnage d'une lumière rouge). A noter que les granules sont en saccharose pour éviter les allergies au lactose.

Votre médicament est prêt !

Toutes les fioles de dilution sont nettoyées de toute bactérie par un lavage, un rinçage à l'alcool et un séchage à 220 °C pour recyclage.

Nous remercions Monsieur Laurent Guillerault pour cette intéressante visite et pour la qualité des discussions que nous avons eues avec lui autour de l'homéopathie.

Michèle Siccardi
Secrétaire de AHP-FR



La boîte à jouets

Des hommes (surtout des enfants)... et des papillons! (Of men and butterflies)

Chères et chers ami(e)s adhérents de l'AHP-FRANCE,

Pour une fois ma rubrique ne concernera pas un médicament homéopathique à usage pédiatrique, déterminé, en partie, par le contenu de la caisse à jouets de l'enfant observé.

D'ailleurs en cette saison les caisses à jouets des enfants, mais malheureusement pas de tous, débordent de cadeaux du "Père Noël".

Je vous rappelle que votre association de patients "Association Homéopathe France", a été créée en 1998

par le docteur Patricia LE ROUX et sa maman Madame Gine RICARD, sous le nom de "Association homéo-Provence" dont le destin est devenu national : AHP-FRANCE !

Je salue et remercie la nouvelle équipe qui va prendre en charge l'AHP-FRANCE à

... La boîte à jouets

partir de 2017, et j'ai hâte de les rencontrer. J'ai sous les yeux un court texte de Patricia LE ROUX, adressé aux médecins mais surtout à leurs patients en 2008, je ne résiste pas au plaisir de vous en donner quelques lignes :

« L'homéopathie est un domaine thérapeutique qui demande beaucoup aux patients. Ils doivent s'engager personnellement dans leur traitement, ils doivent être animés d'un désir certain de changement, ils doivent prendre une part active dans leur processus de guérison... ils doivent rechercher un niveau de bonne santé qui incorpore harmonie, beauté et un sens esthétique du bien-être... »

Pourquoi les papillons ?

L'aventure commence en Provence comme celle de l'AHP-FRANCE

Un groupe de médecins homéopathes Marseillais (le CHUM ou groupe homéopathique uniciste de Marseille) étudie, en 1999, les médicaments homéopathiques obtenus à partir de souches préparées par divers extraits de papillons !

Des auteurs Anglo-saxons, Allemands et Hollandais avaient initié ce travail depuis quelques années. Le docteur Didier Grandgeorge (Fréjus) avait publié en 1990 une expérimentation de Bombyx processionaria en pédiatrie (avec une efficacité extraordinaire sur la torsion aiguë du testicule chez le jeune garçon !). Toujours en Provence, le professeur Demolin de la faculté de géographie d'Avignon, a étudié les papillons du Mont Ventoux, en particulier Thaumetopoea pityocampa (1987), papillon qui se révélera d'une grande utilité en homéopathie pédiatrique.

Quelques observations du docteur Patricia Le Roux

2006 : un enfant de 4 ans, très allergique, sort juste de l'hôpital après un épisode de très grave suffocation (détresse respiratoire, œdème de Quincke) provoqué par une piqûre d'abeille. Cet enfant est bronchiteux, asthmatique, "allergique" à certains vaccins. Il a l'impression d'être abandonné depuis la séparation de ses parents, il est agité, inattentif (syndrome

TDHA = trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité) – Sa caisse à jouets : tous les vêtements et armes des pirates ! La prescription d'ACHERONTIA ATROPOS (sphinx tête de mort) en 1M est remarquablement efficace : les bronchites disparaissent, le comportement s'améliore permettant une scolarité vivable.

2007 : une petite Vietnamiennne, adoptée, est examinée pour de multiples problèmes d'allergie. De plus le père adoptif vient d'être inculpé pour abus sexuels sur cette petite fille, la mère adoptive a de graves désordres mentaux, si bien que l'enfant est en placement sur décision judiciaire. La demande porte surtout sur le traitement des allergies respiratoires et d'une urticaire récidivant chronique, sur terrain eczémateux tenace. La prescription de BOMBYX CHRYSORRHOEA (phalène cul-brun) guérit rapidement les problèmes cutanés et permet à la petite fille d'exprimer des désirs : d'étudier, de voyager... alors qu'elle était jusque-là complètement inhibée, enfermée dans un "cocon" protecteur.



Papillon Euproctis Chrysoorrhoea

2008 : une fillette de 18 mois vient de perdre sa mère d'un cancer du pancréas. Le père et les grands-parents sont très attentifs, mais l'enfant est recouverte d'un eczéma généralisé épouvantable. Le dermatologue hospitalier prescrit de courtes séances d'UV, en désespoir de cause. Plusieurs remèdes homéopathiques sont prescrits (SULFUR, MEDORRHINUM, PSORINUM, RHUS TOXIDENDRON). L'amélioration par les UV suggère EUPHYDRYAS AURINIA (damier des marais), papillon qui "fonctionne à l'énergie solaire" ! L'eczéma disparaît (presque) l'état général et le comportement de la petite fille sont grandement améliorés.

2009 : un garçon de 10 ans, eczémateux, souffre de crises d'impétigo récurrentes qui lui "pourrissent" la vie. C'est un enfant "paresseux", agité, un peu agressif et...

qui fait rigoler la classe. Il a d'énormes troubles de concentration et est passionné par les cerfs-volants (il y a, à Marseille, chaque année, un festival international de cerfs-volants). Le traitement par LAC CANINUM apporte peu de changement. L'enfant reçoit alors GRAPHIUM AGAMEMNON (voilier vert), doses en dilution 1M réparties sur 3 ans. Le résultat est long à obtenir mais spectaculaire sur la peau, le comportement et surtout la confiance en soi.

Bref résumé des indications des papillons en dilutions homéopathiques, en pédiatrie

- ▶ Problèmes **allergiques** : surtout cutanés,
- ▶ Problèmes infectieux à répétition,
- ▶ Problèmes respiratoires (asthme, "suffocations"),
- ▶ Troubles graves du **comportement** à type de TDAH (déficit attentionnel avec hyperactivité), TSA (troubles du spectre autistique) et j'ajouterais certains problèmes posés par les enfants précoces ou "surdoués" dits à "haut potentiel intellectuel".

Expérience personnelle

Elle est double :

- ▶ Comme expérimentateur : d'un "proving" (ou pathogénésie) d'un médicament-papillon, observation rapportée dans le livre de Patricia LE ROUX (Butterflies éd. Narayana D.)
- ▶ Comme prescripteur : dans de nombreux cas d'eczéma, d'allergie, de problèmes comportementaux et familiaux. Actuellement j'ai commencé à traiter deux enfants réfugiés de la Russie (ou la vie n'est plus rose, mais pas encore rose pour tous) : un petit tchéchène, et un petit enfant originaire du Daghestan. Tous deux ont des troubles importants de la "sphère autistique". J'en reparlerai après une observation longue et approfondie mais je suis certain que dans ces deux cas des remèdes-papillons seront utiles.

Bonne année 2017 au nouveau bureau de l'AHP-FRANCE et à tous les adhérents.

François GASSIN
Pédiatre homéopathe (Nantes)

Cas clinique

James est un enfant de 9 ans, asthmatique sévère, aggravé au moindre effort, d'une fatigabilité excessive puisqu'il a besoin encore de faire une sieste après sa journée d'école. En outre il enchaîne les maladies infectieuses, ORL ou digestives, et les allergies (pollens, acariens, graminées, œufs ou encore antibiotiques).

Sa fatigabilité alterne avec un comportement dissipé en classe qui, associé à ses trop fréquentes absences pour maladie, met en péril sa réussite scolaire. Il faudra la vigilance de la psychologue pour comprendre qu'en fait James est un enfant surdoué, qui s'agite car il s'ennuie en classe.

Ses parents se résolvent à l'envoyer en pension, loin de chez lui, avec d'autres enfants au QI élevé, et aussitôt son comportement et ses résultats s'améliorent. Mais il demeure fatigué chronique, essoufflé à l'effort et perpétuellement malade, otites, gastro-entérites, bronchites se succèdent, le tiennent éloigné de son pensionnat au détriment de son travail scolaire.

C'est alors qu'une prescription d'**Echinacea** en doses homéopathiques va changer le cours des choses. Une première cure en 15CH lui permet de passer l'hiver

tranquillement, sans asthme ni infection. Six mois plus tard une nouvelle cure en 30CH vient facilement à bout des récurrences d'une otite suppurée sévère et mal soignée par des antibiotiques donnés en automédication par les parents.

Il reçoit depuis une cure par an environ, en 1000K, à l'automne, il s'apprête à passer son baccalauréat et rêve d'une carrière de cinéaste.

Echinacea est un médicament connu de longue date, par les phytothérapeutes et les homéopathes, on trouve dans la littérature homéopathique de nombreux cas cliniques décrivant des tableaux d'intoxications médicamenteuses, avec des antibiothérapies répétées, excessives et souvent inefficaces. **Echinacea** est une plante dite "adaptogène" qui permet de faire face aux stress psychiques (comme l'excès de travail) ou physiques (comme

les agressions infectieuses). Les patients qui en relèvent ont souvent un aspect "inadapté" manquant de force à la fois physique et psychique pour affronter leur vie quotidienne.

Ce qui cause la souffrance, ici, c'est l'irruption déstabilisante de l'environnement dans l'économie d'une personne qui manque des armes pour y faire face. Que ce soient les autres individus, avec leurs réactions propres, leurs susceptibilités avec lesquelles il faut composer, ou les toxiques qui nous entourent, germes, allergènes, polluants, tous vécus comme des gêneurs perturbant le fonctionnement de l'organisme. Le médicament homéopathique **Echinacea** va restituer à ces patients la capacité à retrouver leur équilibre et à s'adapter à leur environnement.

Dr Hélène Renoux – Bourg-la-Reine

Secrétaire générale de la SSH

(Société Savante d'Homéopathie)

www.assh.fr

Présidente de l'ECH

(European Committee for Homeopathy)

www.homeopathyeurope.org

NOUS AVONS LU

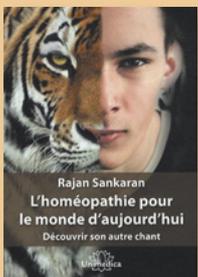
L'Homéopathie pour le monde d'aujourd'hui : Découvrir son autre chant

Rajan Sankaran

Livre broché – 333 pages

ISBN 978-3944125060

Unimédica éditions - 2013



Rajan Sankaran est l'un des plus grands homéopathes de notre temps.

Fils du célèbre homéopathe Pichian Sankaran, il exerce dans sa clinique de

JUHU BEACH (Inde).

Dans ce livre Rajan Sankaran attire notre attention sur 3 questions :

- ▶ Qu'est ce qui fait de chacun de nous ce que nous sommes ?
- ▶ Pourquoi nos perceptions et nos actes sont-ils tellement uniques ?

▶ Où notre stress prend-il réellement sa source ?

Nous nous pencherons ici sur la question concernant le stress.

Pour Rajan Sankaran le stress est à l'origine de nos perturbations, il agit sur notre santé, nos relations, notre travail, etc.

Pour lutter contre ce stress il faut aller au plus profond de notre conscience et lutter contre notre propre ressenti.

C'est ce qu'il appelle « notre chant intérieur », notre MOI parallèle qui s'apparente aux trois règnes de la nature : le règne végétal, animal et minéral.

Cet autre chant, qui peut s'exprimer sous forme de maladies physiques ou psychiques.

Ce moi parallèle, qui nous accompagne en permanence, qui définit notre schéma de vie et déclenche notre stress.

Rajan Sankaran pense qu'un homéopathe expérimenté saura définir, tout en observant son patient (gestes, mots, etc.) à quel

règne il appartient, quel végétal, animal ou minéral « chante » en lui.

Quelques exemples :

- ▶ Végétal, pour quelqu'un à la sensibilité accrue.
- ▶ Animal, c'est la survie, la concurrence, « les rapaces des marchés boursiers ».
- ▶ Minéral, le sentiment de carence de sa propre constitution, de sa structure avec peur de la perdre.

Nous rappellerons que Rajan Sankaran a eu une grande influence sur l'homéopathie contemporaine.

Lisez ce livre à la portée de tous, livre très riche en idées concrètes, explications et expériences.

Tout au long de sa lecture notre curiosité s'éveille, nous amenant à une grande réflexion sur notre « Moi parallèle », nous apprenant ainsi à mieux nous connaître.

Paule Tailler,

*homéo-patient La Barben 13,
adhérent et membre de AHP-FR*

Processus de Standardisation Européenne : Publication de la norme NF EN 16872 par l'AFNOR

Rappel : Depuis 3 ans les organismes de normalisation de tous les pays européens, travaillent à la création d'une norme pour donner un réel statut à la qualification de médecin homéopathe.

Les dernières étapes du document intitulé « Services de santé des docteurs en médecine ayant une qualification complémentaire en homéopathie - Exigences relatives aux prestations de soins de santé fournies par les docteurs en médecine ayant une qualification complémentaire en homéopathie » ont été les suivantes :

- ▶ L'approbation du texte final par les organes nationaux représentatifs. Au mois de juillet l'European Committee for Homeopathy (ECH) communiquait les résultats du vote : approuvé (oui) par 17 pays : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République Tchèque, Estonie, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Macédoine et Turquie. Il a été rejeté (non) par un seul pays, le Royaume-Uni. Et 14 pays ont voté l'abstention : Croatie, Danemark, Finlande, Allemagne, Islande, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède et Suisse.
- ▶ La publication au mois de décembre par l'Association Française de Normalisation, (AFNOR), sous la référence NF EN 16872, du document ayant le statut d'une norme française homologuée.

L'AFNOR précise dans son analyse :

- ▶ Le présent document spécifie un minimum d'exigences à l'intention des médecins ayant une qualification complémentaire en homéopathie, et en ce qui concerne les services délivrés.
- ▶ Il ne s'applique ni aux services délivrés par des thérapeutes qui ne sont pas docteurs en médecine, ni à la préparation de médicaments homéopathiques, ni à la méthode et à la pratique de la pathogénésie homéopathique.

Concernant l'opportunité de cette norme, le docteur Yves Maillé, qui a participé aux travaux d'élaboration, soulignait dans le précédent Similis :

« Ce texte permettra de présenter la profession comme une entité cohérente, ce qui est un préalable indispensable pour avoir un minimum de poids auprès des organismes régissant la santé au niveau national et européen, et des commissions à l'origine des lois et des décrets sur la santé. Les écoles de leur côté pourront être certifiées après avoir été auditées ».

Nous essaierons d'avoir l'avis de médecins quant à la mise en œuvre de cette norme, afin de vous tenir informés.

Joël Siccardi

Petit lexique de sigles et acronymes rencontrés

Notre quotidien regorge de sigles en tous genres, et le domaine de l'homéopathie n'échappe pas à la règle.

Ci-dessous le rappel de sigles rencontrés au fil des lectures, susceptibles d'apparaître et d'être développés dans de prochains articles.

- ▶ **AFNOR** : Association Française de Normalisation,
- ▶ **ARS** : Agence Régionale de Santé,

- ▶ **ECH** : European Committee for Homeopathy (Comité Européen d'Homéopathie),
- ▶ **EFHPA** : European Federation of Homeopathic Patients' Associations (Fédération Européenne des Associations de Patients de l'Homéopathie),

- ▶ **EPF** : European Patients Forum,
- ▶ **HRI** : Homeopathy Research Institute (Institut de Recherche Homéopathique),
- ▶ **LMHI** : Liga Medicorum Homeopathica Internationalis (Ligue Médicale Homéopathique Internationale),
- ▶ **SNMHF** : Syndicat National des Médecins Homéopathes Français,
- ▶ **SSH** : Société Savante d'Homéopathie.

